

RÉSOLUTION 25R-03

Normaliser la méthode de calcul des effectifs totaux en autorisant les districts à combiner les membres du Rotaract et du Rotary

Soumis par : District 7080 (Canada)

- 1 ATTENDU QUE le R.I. intègre actuellement les membres du Rotary mais aussi
- 2 du Rotaract dans son décompte total de l'effectif du Rotary (soit 1,4 million de
- 3 membres), et
- 4
- 5 ATTENDU QUE le R.I. utilise uniquement le nombre de Rotariens dans un
- 6 district pour déterminer l'effectif total du district et exclut les Rotaractiens, et
- 7
- 8 ATTENDU QUE, en 2019, le Rotaract est passé du statut de programme à celui de
- 9 catégorie de membre officielle du R.I., et
- 10
- 11 ATTENDU QUE le R.I. encourage les districts à promouvoir le Rotaract, et
- 12
- 13 ATTENDU QUE la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs importantes
- 14 pour le R.I. et ses membres, et
- 15
- 16 ATTENDU QUE de nombreux districts connaissent une baisse de leur effectif en
- 17 raison du vieillissement de la population, et
- 18
- 19 ATTENDU QUE les districts comptant moins de 1 100 membres risquent d'être
- 20 dissous et fusionnés avec des districts voisins
- 21
- 22 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de normaliser la
- 23 méthode de calcul de l'effectif global en autorisant les districts à combiner le
- 24 nombre de membres du Rotaract et du Rotary pour obtenir l'effectif global du
- 25 district.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

- 26 Cette résolution demande au conseil d'administration du R.I. d'autoriser les
- 27 districts à inclure à la fois les Rotariens et les Rotaractiens dans leur effectif
- 28 global en harmonisant les processus de déclaration des effectifs du R.I. et des
- 29 districts.

IMPACT FINANCIER

1 Cette résolution a un impact financier sur le Rotary qui ne peut être déterminé à
2 l'heure actuelle. Le coût dépendra du niveau de soutien apporté par le conseil
3 d'administration du Rotary à la réalisation de cet objectif.

4 Actuellement, le Rotary ne dispose pas d'un décompte précis du nombre de
5 Rotaractiens. Permettre aux districts de combiner leur effectif du Rotaract et du
6 Rotary nécessiterait des changements importants dans le système et pourrait
7 avoir un impact sur les fusions de districts requises. En outre, les deux types de
8 membre payant des cotisations différentes selon un calendrier différent, cela
9 compliquerait les systèmes financiers et d'analyse des données.
10